

REGLEMENT 2024

CHALLENGE CYCLISTE Du PAYS D'ANCENIS

U15-U17 H/F

Club organisateur : Pays d'Ancenis Cyclisme 44

Organisation :

Une association peut être éligible à l'organisation du challenge, si celle-ci organise au moins une course cycliste catégorie U17 ou U15 sur le Pays d'Ancenis et qu'elle participe à la dotation du challenge.

Objectifs :

Attirer le plus grand nombre de coureurs U15 et U17 H&F sur nos organisations.

Mettre en valeur le cyclisme féminin par un classement dédié à cette pratique (en course séparée ou commune aux coureurs masculins).

Fédérer les communes participantes.

Epreuves :

Vair sur Loire : 20 avril 2024 – U15 & U17 H (classement F sur Challenge Rég.)

Ancenis-St Géréon : 16 juin 2024 – U17 H & F

Maumusson : 7 juillet 2024 – U15 & U17 H & F

Couffé (*Finale*) : 14 septembre 2024 U15 & U17 H (classement F sur Challenge Rég.)

Récompenses :

Challenge Homme

Coureurs : U17 H

Dotation de 440 euros de prix récompensant les 15 premiers du challenge :

80-60-45-35-25-24-23-22-21-20-19-18-17-16-15 euros

1 trophée pour le premier.

1 maillot pour le leader du classement général après chaque épreuve qui sera porté lors de l'épreuve suivante.

Coureur : U15 H

Dotation de 256 euros de prix récompensant les 15 premiers du challenge

Prix remis sous la forme de lot (ou bon d'achat) d'une valeur de :

50-40-30-20-18-16-14-12-11-10-9-8-7-6-5 euros

1 trophée pour le premier.

1 maillot pour le leader du classement général après chaque épreuve qui sera porté lors de l'épreuve suivante.

Equipe (U15&U17 Hommes) :

1 trophée pour la 1^{ère} équipe.

Dotation de 300 euros de prix récompensant les 3 premières équipes du challenge :

150 – 100 – 50 euros en espèces pour les U17 et en lot (ou bon d'achat) pour les U15.

Challenge Femme

Coureur : U15 F

Dotation de 256 euros de prix récompensant les 15 premières du challenge

Prix remis sous la forme de lot (ou bon d'achat) d'une valeur de :

50-40-30-20-18-16-14-12-11-10-9-8-7-6-5 euros

1 trophée pour la première.

1 maillot pour la leader du classement général après chaque épreuve qui sera porté lors de l'épreuve suivante.

Coureur : U17 F

Dotation de 440 euros de prix récompensant les 15 premières du challenge :

80-60-45-35-25-24-23-22-21-20-19-18-17-16-15 euros

1 trophée pour la première.

1 maillot pour la leader du classement général après chaque épreuve qui sera porté lors de l'épreuve suivante.

Attributions :

Les 20 premiers U17 et U15 H & F de chaque course se verront attribuer :

30 – 25 – 21 - 19 - 17 - 15 – 14 - 13 – 12 - 11 – 10 – 9 - 8 – 7 - 6 – 5 - 4 - 3 – 2 - 1 points

Tous les classements seront comptabilisés et cumulés à l'issue de chaque épreuve.

En cas d'égalité pour la 1^{ère} place et les places suivantes, les coureurs seront départagés par le nombre de victoires.

En cas de nouvelle égalité, il sera tenu compte du nombre de places de 2^{ème}, 3^{ème} et ainsi de suite.

Participation obligatoire à la finale pour tous les coureurs placés dans les 20 premières places. Tout coureur qui ne participe pas à la finale sortira du classement.

Challenge par équipe (Homme uniquement) :

Pour qu'une équipe puisse comptabiliser des points, elle doit avoir au minimum 3 coureurs au départ de la course.

A chaque épreuve seront comptabilisés les points des coureurs classés dans les 20 premiers. Seront pris en compte les points de 3 coureurs maximum par équipe.

L'équipe qui aura comptabilisé le plus de points sera récompensée par un trophée lors de la finale.

Cérémonie :

Les 3 premiers U17 et U15 H&F ainsi que la première équipe U17 et U15 H devront se présenter à la remise des récompenses pour pouvoir bénéficier de leurs prix. En cas d'absence, ceux-ci ne seront pas versés.

La remise des récompenses aura lieu lors d'un vin d'honneur après la dernière compétition à Couffé le 14 septembre 2024.

